

Le 6 octobre 2004

## **Les forces policières des États-Unis et du Canada démantèlent un réseau de fraudes téléphoniques.**

### **Les autorités procèdent à plus de 130 arrestations dans des affaires de fraude internationale.**

Les autorités américaines et canadiennes ont annoncé, le 5 octobre, qu'à la suite d'une opération conjointe sans précédent, elles avaient effectué plus de 130 arrestations dans le cadre de «la plus grande opération policière multinationale jamais lancée pour démanteler un réseau frauduleux de télémarketing frauduleux», selon un communiqué de presse émis par la US Immigration and Customs Enforcement (ICE) (service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis).

D'après le communiqué, l'opération «Roaming Charge», lancée en janvier, a démontré à quel point les réseaux de marketing frauduleux sont de plus en plus techniquement perfectionnés et présents partout sur la planète. L'enquête a mené à plus de 100 arrestations aux États-Unis et à 35 arrestations dans d'autres pays, dont l'Espagne, le Canada et le Nigeria.

«L'opération "Roaming Charge" a aussi démontré que les organismes d'application de la loi aux États-Unis et à l'étranger se sont engagés à collaborer pour retracer ces criminels et les traduire en justice», a déclaré l'attorney general (secrétaire à la Justice) des États-Unis, M. John Ashcroft.

«Les organismes canadiens d'application de la loi apprécient la collaboration des États-Unis dans l'éradication de ce fléau qu'est le télémarketing frauduleux. Nous comptons poursuivre et accroître nos efforts conjoints pour démanteler ces activités du crime organisé», a ajouté M. Peter German, surintendant de police en chef et directeur général de la Section de la criminalité financière, de la Gendarmerie royale du Canada.

Les réseaux sous enquête s'adonnent à toute la série d'activités illégales liées au vaste domaine du télémarketing frauduleux, y compris les loteries factices et les sweepstakes inexistantes, les offres d'investissements fantômes et les escroqueries commerciales. Au cours des 100 enquêtes et plus qu'ils ont menées, les organismes d'application de la loi ont trouvé plus de 5 millions de victimes de ces différents stratagèmes frauduleux dont l'ensemble des pertes atteint plus de 1 milliard de dollars.

Nous donnons ci-dessous le texte du communiqué de presse de ICE.

(début)

U.S. Immigration and Customs Enforcement  
Communiqué de presse

Le 5 octobre 2004

### **ICE ET LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE CIBLENT LES RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE TÉLÉMARKETING FRAUDULEUX.**

WASHINGTON, D.C. – M. John Ashcroft, secrétaire à la Justice, M. Christopher A. Wray, sous-secrétaire à la Justice, M. Michael J. Garcia, sous-secrétaire, Immigration and Customs Enforcement (ICE), Homeland Security Department, M. Chris Swecker, directeur adjoint, FBI, M. Lee Heath, inspecteur en chef, US Postal Services, M<sup>me</sup> Deborah Platt Majoras, présidente,

Federal Trade Commission (FTC) et M. Peter German, surintendant de police en chef et directeur général, Section de la criminalité financière, de la Gendarmerie royale du Canada, ont annoncé aujourd'hui l'arrestation de plus de 135 personnes dans le monde, dans le cadre de la plus grande opération policière multinationale jamais lancée pour démanteler un réseau de télémarketing frauduleux.

Cette enquête permanente, nommée opération «Roaming Charge», a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et a demandé des efforts sans précédent de coordination à l'échelle nationale et internationale pour démanteler un réseau de télémarketing frauduleux. Les fraudes découvertes au cours de l'opération englobent toute l'ensemble des crimes de télémarketing, dont les loteries factices, les prix et les sweepstakes inexistantes, les offres d'investissement fantômes, les offres factices de cartes de crédit pré-approuvées ou de protection de cartes de crédit, des escroqueries liées aux emplois et aux possibilités commerciales, des stratagèmes de fraude fiscale et de «salle de réveil» où des criminels prétendent faire partie d'organismes d'application de la loi qui peuvent aider les victimes du télémarketing frauduleux à récupérer certaines de leurs pertes, si elles paient des «frais» factices.

Au cours de l'enquête, plus de 100 personnes ont été arrêtées aux États-Unis et 35 autres ailleurs dans le monde. Aux États-Unis et au Canada, plus de 190 mandats de perquisition ont été lancés et 70 personnes ont été condamnées aux États-Unis à ce jour. De plus, les procureurs généraux des États ont entrepris des poursuites criminelles et civiles et ont pris des mesures réglementaires contre des entités illégales de télémarketing.

Les cas révélés lors de l'opération «Roaming Charge» ont démontré que les réseaux de télémarketing frauduleux sont de plus en plus présents portant sur la planète et de plus en plus perfectionnés sur le plan des méthodes et des techniques. Dans un certain nombre de cas, on a constaté que le crime organisé s'intéresse au télémarketing frauduleux. Au cours des 100 enquêtes et plus qu'ils ont menées, les organismes d'application de la loi ont trouvé plus de 5 millions de victimes de ces différents stratagèmes frauduleux dont l'ensemble des pertes se chiffrent à plus de 1 milliard de dollars. Pour cette enquête, il a fallu coordonner les efforts du personnel de 37 procureurs des États-Unis, des divisions des fraudes criminelles, civiles et fiscales du département de la Justice, de 25 des 56 divisions régionales du FBI, de 14 des 18 divisions du Postal Inspection Services (service des inspections postales) du Bureau of Immigration and Customs Enforcement (ICE), de la Gendarmerie royale du Canada, du centre d'appel antifraude Phonebusters, de la Federal Trade Commission, de la National Association of Attorneys General (NAAG), du Bureau de la concurrence, d'Industrie Canada, de la division des enquêtes criminelles de l'Internal Revenue Service, de la Securities and Exchange Commission, de la Commodity Futures Trading Commission, de la North American Securities Administrators Association et de plusieurs organismes d'application de la loi et d'organismes de réglementation fédéraux, d'État, locaux et étrangers.

La réussite de l'enquête à déceler les réseaux internationaux de télémarketing frauduleux dépendait en grande partie de la création de partenariats à long terme entre les organismes d'application de la loi des États-Unis et des pays étrangers. Au Canada, ces partenariats regroupaient les forces mixtes d'intervention du projet COLT, à Montréal, du Strategic Partnership, à Toronto et en Alberta, et du projet Emptor, à Vancouver. En Espagne, les agents du FBI et des inspecteurs des postes ont enquêté sur des réseaux de loteries frauduleuses établis dans ce pays, en étroite collaboration avec le corps de police national espagnol qui a procédé à 14 arrestations et a lancé simultanément un grand nombre de mandats de perquisition. D'autres organismes étrangers, l'organisation du Costa Rica sur les enquêtes judiciaires, la commission sur les crimes économiques et financiers du Nigeria, le bureau national d'enquête des Philippines, New Scotland Yard et l'Office of Fair Trading du Royaume-Uni ont collaboré au dépistage de divers cas de télémarketing frauduleux.

«Cette enquête a démontré à quel point les malfaiteurs qui exploitent des réseaux de télémarketing frauduleux sont impitoyables envers le public en général, en particulier envers les

membres les plus vulnérables de notre société. L'opération "Roaming Charge" a aussi démontré que les organismes d'application de la loi aux États-Unis et à l'étranger se sont engagés à collaborer pour dépister ces criminels et les traduire en justice», a déclaré le secrétaire à la Justice, M. John Ashcroft.

«L'opération "Roaming Charge" transmet un avertissement aux criminels du télémarketing qu'ils ne pourront désormais se cacher nulle part. Comme le nom de l'opération le sous-entend, peu importe où ils se livrent à leurs escroqueries, nous les trouverons et nous les poursuivrons avec toute la rigueur de la loi», a commenté le sous-secrétaire à la Justice, M. Christopher A. Wray.

«Je suis fier du rôle qu'a joué ICE dans la lutte contre le télémarketing frauduleux, dans le cadre de l'opération "Roaming Charge". Ce type de crime est particulièrement inquiétant, non seulement parce qu'il touche les personnes âgées, mais aussi parce que ceux qui appellent personifient souvent des agents des douanes afin de rendre leur stratagème plus crédible», a ajouté M. Michael J. Garcia, sous-secrétaire, Immigration and Custom Enforcement, Homeland Security Department.

«Ces cas démontrent les conséquences dévastatrices que peuvent avoir les télévendeurs malhonnêtes sur la sécurité financière de nombreux citoyens des États-Unis. Le FBI reconnaît les efforts accomplis par les procureurs et par les organismes d'application de la loi partout dans le monde qui ont contribué au succès retentissant de l'opération "Roaming Charge". Cette approche appuyée sur la collaboration constitue un modèle de la façon la plus efficace de cerner les problèmes liés à la criminalité internationale auxquels fait face la collectivité internationale», a déclaré M. Chris Swecker, directeur adjoint, Criminal Investigative Division (division des enquêtes criminelles) du FBI.

«Nous allons continuer à cibler les télévendeurs illégaux et ceux qui les appuient sciemment comme les préposés au traitement des données bancaires et les commissionnaires en publipostage. Les activités conjointes d'application de la loi, comme l'opération "Roaming Charge", font clairement comprendre aux arnaqueurs que nous les trouverons et que nous mettrons fin à leurs activités», a déclaré M<sup>me</sup> Deborah Platt Majoras, présidente de la Federal Trade Commission.

L'inspecteur en chef, US Postal Inspection Service, M. Lee Heath, a déclaré que malgré le fait que son service ait effectué 1 453 arrestations l'année dernière pour fraudes postales et a mis fin aux activités de 37 réseaux illégaux de télémarketing, il n'en demeure pas moins que l'information demeure le meilleur moyen d'empêcher les consommateurs de se faire escroquer. C'est pourquoi son service a lancé la campagne «Dialing for Dollar's consumer protection (consommateurs, téléphonez et protégez votre argent)».

Selon M<sup>me</sup> Nancy Jardini, chef, Criminal Investigation Division (division des enquêtes criminelles), IRS, les efforts conjoints de nombreux organismes d'application de la loi permettent d'enquêter efficacement sur les stratagèmes de télémarketing de plus en plus techniquement perfectionnés. La part de l'IRS à ces efforts conjoints consiste à retracer l'élément motivateur qui sous-tend tous ces stratagèmes, l'argent.

«Les fraudes de télémarketing se classent parmi les 10 principaux motifs de plainte le plus souvent mentionnés dans l'enquête annuelle de la NAAG sur les questions qui intéressent les consommateurs. Depuis le début de la présente année, les procureurs généraux d'au moins 30 États ont enquêté avec succès sur des réseaux de télémarketing frauduleux et pris 279 mesures coercitives pour les démanteler, tant ici qu'au Canada», a déclaré M. William Sorrell, procureur général du Vermont et représentant de la National Association of Attorneys General (NAAG). «Les organismes canadiens d'application de la loi apprécient la collaboration des États-Unis dans l'éradication de ce fléau qu'est le télémarketing frauduleux. Nous comptons poursuivre et accroître nos efforts conjoints pour démanteler ces activités

criminelles organisées», a ajouté M. Peter German, surintendant de police en chef et directeur général de la Section de la criminalité financière, de la Gendarmerie royale du Canada.

Au cours de l'opération, divers organismes fédéraux et d'État ont entrepris des actions au civil et pris des mesures de réglementation. La Federal Trade Commission a déposé 27 plaintes liées au télémarketing, dont 26 portaient sur des pratiques trompeuses ou déloyales et une en vertu du règlement «Do-Not-Call» de la FTC. Dans le cadre de l'opération, la FTC a obtenu 28 jugements en cour fédérale. De plus, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) a intenté 14 poursuites pour des fraudes de télémarketing liées à la sollicitation et à l'achat de contrats à terme sur marchandises ou actions, y compris des devises étrangères, ce qui représente environ un tiers de toutes les poursuites entreprises par la CFTC en 2004. Dans le cadre des poursuites civiles entreprises et liées au télémarketing, la CFTC a obtenu l'imposition de mesures palliatives, y compris des ordonnances de gel des avoirs dans six poursuites et des injonctions provisoires dans trois autres. En dernier lieu, le U.S. Postal Inspection Service a pris sept mesures administratives et a obtenu une injonction au civil pour fraude dans des cas de télémarketing frauduleux.

Au nombre des poursuites intentées dans les districts un peu partout au pays, mentionnons :

Dans le district est de New York, une mise en accusation supplantatrice a été ouverte et des poursuites ont été déposées contre 10 personnes, y compris un capo présumé, un militaire et des personnes liées à la famille mafieuse Gambino, pour leur rôle dans une «magouille» téléphonique qui aurait rapporté environ 500 millions de dollars en recettes brutes en portant des frais non autorisés à la facture de téléphone de millions de consommateurs. Prétendument pour répondre aux plaintes de plus en plus nombreuses des consommateurs, plusieurs des accusés et certaines autres personnes ont ouvert un centre d'appels où les opérateurs devaient tenter de convaincre les consommateurs que les frais factices avaient été autorisés.

Dans le district sud de l'Illinois, 24 chefs d'accusations de fraude postale, de fraude électronique et de complot ont été déposés contre trois résidents de Toronto, Lloyd Prudenza, David Dalglish et Leslie Anderson, pour leur rôle présumé dans un réseau agressif canadien de télémarketing fonctionnant sous le nom de First Capital. En 2001 et en 2002, des télévendeurs de First Capital ont effectué des appels téléphoniques non sollicités auprès de résidents des États-Unis pour les informer qu'ils pouvaient procurer des cartes Visa et MasterCard aux personnes ne jouissant pas d'un excellent crédit, moyennant des frais variant entre 189 \$ et 219 \$. Les accusés n'ont présumément pas livré les cartes de crédit promises, mais plutôt une trousse remplie de brochures et de coupons publicitaires. Environ 35 000 personnes sont tombées dans le panneau et ont subi des pertes d'environ 7 millions de dollars.

Dans le district de l'Arizona, six prévenus ont été mis en accusation pour leur rôle dans un réseau de télémarketing frauduleux où l'on offrait une carte de crédit aux consommateurs moyennant des frais de 200 \$. Ce réseau aurait prétendument fait plus de 57 000 victimes, y compris des personnes âgées, qui leur a causé des pertes de 5 millions de dollars.

Dans le district de Minnesota, Victor Wilcox, le chef d'un réseau d'obtention de cartes de crédit moyennant rétribution, ayant causé des pertes de plus de 2,7 millions de dollars à quelque 50 000 personnes partout au pays, a été condamné à huit ans et quatre mois d'emprisonnement et sommé de remettre près de 2 millions de dollars. Victor Wilcox exploitait Approved Credit Alliance (ACA), une firme qui «garantissait» l'octroi de cartes Visa et Mastercard sans dépôt dans des annonces classées de journaux et de périodiques partout aux États-Unis. En réalité, ACA n'était pas autorisée à émettre de cartes de crédit et n'avait aucun lien avec des compagnies émettrices de cartes de crédit. On demandait aux personnes qui appelaient ACA de fournir leur code d'acheminement bancaire et le numéro de leur compte d'épargne pour censément les «préqualifier» afin d'obtenir une carte. Approved Credit Alliance utilisait par la suite ces codes bancaires pour débiter électroniquement des frais de «programme» variant de 49 \$ à 129 \$ ou de 19 \$ par mois jusqu'à ce que le client demande à ACA d'arrêter. De mai 1998 à octobre 2000,

Victor Wilcox et trois co-accusés ont prélevé frauduleusement plus de 2,7 millions de dollars des comptes d'épargne et de chèques de dizaines de milliers de victimes partout au pays.

Dans le district de Rhode Island, Marilyn Cruz et Shanta Garner ont été condamnées à 41 mois et 51 mois, respectivement, pour avoir escroqué des personnes âgées de plus de 437 000 \$ dans le cadre d'un sweepstake frauduleux. Les deux femmes ont téléphoné à de nombreuses personnes âgées et les ont informées que ces personnes avaient gagné d'importantes sommes d'argent lors du tirage d'un sweepstake, les montants variant entre 100 000 \$ et 19,3 M\$. Les femmes disaient à leurs victimes que pour obtenir le prix elles devaient payer des frais à l'avance présentés comme des taxes ou des frais d'administration. Une fois que la victime avait payé ces frais, les accusés continuaient à lui téléphoner pour demander plus d'argent. Elles demandaient aux victimes de transférer les frais par Western Union ou autres firmes du genre à divers endroits, dont des adresses situées au Rhode Island, au Massachusetts, en Floride ou aux Bahamas.

Dans le district central de Californie, Charles Dike, un citoyen nigérian travaillant à partir de Vancouver, en Colombie-Britannique, a lancé une loterie frauduleuse visant surtout les personnes âgées. On téléphonait aux victimes éventuelles et on les informait qu'elles avaient gagné à la loterie canadienne et qu'elles devaient envoyer au Canada les frais de taxes et d'administration. Plus de 1 700 victimes ont perdu au total plus de 3 millions de dollars. La Nigerian Economic and Financial Crimes Commission a collaboré avec les autorités des États-Unis pour arrêter Charles Dike et faciliter son extradition.

Dans le district de Nevada, un tribunal fédéral de la faillite a déposé une injonction permanente contre une entreprise de télémarketing, National Audit Defense Network, qui vendait des stratagèmes fiscaux frauduleux. Les documents obtenus par le tribunal démontrent que les centaines de milliers de clients de l'entreprise ont privé le gouvernement fédéral de 324 millions de dollars en taxes au cours des trois dernières années uniquement.

Dans le district ouest de Virginie, Terry Dowdell, ancien propriétaire d'une coquille vide aux Bahamas et chef d'un réseau frauduleux offrant des occasions d'affaires fondées sur un taux bancaire préférentiel et des rendements élevés, a été condamné à 15 années de prison, le réseau ayant fait perdre aux victimes plus de 70 millions de dollars. Terry Dowdell et ses complices faisaient appel au télémarketing, au télécopieur et autres médias pour commercialiser un programme d'investissement qui faisait miroiter des profits annuels de l'ordre de 160 p. 100 grâce à la transaction de débentures bancaires supposément émises par des banques de premier ordre en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. En réalité, la société de Terry Dowdell ne faisait aucun investissement et les paiements faits aux investisseurs provenaient des fonds d'autres investisseurs.

Dans le district du centre de la Floride, Tim Day, un accusé dans une fraude de sollicitation pour des œuvres de charité, comme celles des organismes d'application de la loi, des pompiers et des anciens combattants, a été condamné à 10 années d'emprisonnement. Pendant plus de deux ans, depuis 1999, le réseau visait les personnes âgées dont 10 000 ont perdu en tout plus de 600 000 \$. Les fonds n'ont jamais été versés aux organismes mentionnés dans le baratin publicitaire et ont été utilisés pour les besoins personnels des fraudeurs.

Selon une étude effectuée en 2003 par la AARP Foundation, le télémarketing frauduleux est le type de crime le plus souvent commis par les cols blancs aux États-Unis. Dans un rapport, la Federal Trade Commission mentionne que les plaintes liées au télémarketing frauduleux comptent pour 19 p. 100 de toutes les plaintes provenant des consommateurs, que la FTC a reçu en 2003 et au premier semestre de 2004. Au cours de cette période, les consommateurs ont rapporté des pertes de l'ordre de plus de 190 millions de dollars dues au télémarketing frauduleux. De plus, les stratagèmes de télémarketing frauduleux visent surtout les personnes âgées. Les victimes des fausses loteries étrangères, interviewées dans le cadre de l'étude de l'AARP, sont âgées de 74,5 ans en moyenne. En dernier lieu, les données de la FTC sur les

plaintes démontrent que le débit bancaire constitue le moyen privilégié des télévendeurs frauduleux pour obtenir des fonds des consommateurs. Au cours des six premiers mois de 2004, dans 46 p. 100 des plaintes sur le télémarketing reçues par la FTC, des fonds ont été extorqués par débit bancaire, comparativement à 18 p. 100 par cartes de crédit, la deuxième plus importante catégorie.

Les victimes du télémarketing frauduleux devraient porter plainte à la FTC en ayant recours à «Consumer Sentinel», soit en composant le numéro sans frais de la FTC, le 1 877 FC-HELP, ou en remplissant le formulaire en ligne sur son site Web à l'adresse suivante : [www.ftc.gov](http://www.ftc.gov). Les victimes du télémarketing frauduleux au Canada peuvent communiquer avec PhoneBusters, le centre d'appel antifraude du Canada, au numéro de téléphone 1 888 495-8501 ou en consultant son site Web à l'adresse suivante : <http://www.phonebusters.com>.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le sujet ou sur d'autres questions liées au télémarketing frauduleux, veuillez consulter le site Web du Department of Justice, à l'adresse suivante : [www.usdoj.gov](http://www.usdoj.gov).

(fin du texte)